

Le Conseil national suédois pour la prévention de la délinquance (Brottsförebyggande rådet, Brå) est un organisme qui lutte contre les crimes en Suède. Afin de les réduire, nous informons le public des moyens de prévention.

(Brå) intervient auprès des autorités telles que la police, les procureurs, les tribunaux et la Direction suédoise des établissements pénitentiaires et de service de probation en analysant leurs méthodes de travail et leur crédibilité auprès du public. Nous soutenons également le travail préventif au niveau local.

(Brå) gère les statistiques des crimes officiels de Suède. On y retrouve notamment le nombre de crimes commis dans l'année.

### **Pour contacter Brå:**

Adresse postale : Brottsförebyggande rådet, Box 1386, 111 93 Stockholm.

Accueil: Tegnégatan 23, 2 tr.

Téléphone: (standard) : 08-401 87 00

Télécopie: 08-411 90 75

courriel: [info@bra.se](mailto:info@bra.se)

site internet: [www.bra.se](http://www.bra.se)

### **Le Ministère de la Justice**

(Brå) fait partie du Ministère de la Justice et travaille avec d'autres instances pour assurer votre sécurité. Ensemble, ils gèrent la prévention et l'investigation des crimes, interviennent auprès des tribunaux pour des actes criminels, veillent à la bonne application des sanctions et s'occupent des droits des victimes de crime.

Les autorités faisant partie du Ministère de la Justice sont la Police (Polisen), l'Office national des parquets de Suède (åklagarmyndigheten), la Médecine légale (Rättsmedicinalverket), le Service national suédois de la délinquance économique et financière (Ekobrottsmyndigheten), la Direction suédoise des établissements pénitentiaires et de service de probation (Kriminalvården), les Tribunaux de Suède (Sveriges domstolar), le Conseil de prévention de crimes (Brottsförebyggande rådet) et l'Agence nationale pour les victimes d'actes criminels (Brottsoffermyndigheten). C'est le département de la justice (Justitiedepartementet) qui gère les instances rattachées au ministère.

### **Vous êtes victime d'un crime?**

Si vous êtes victime d'un crime, vous devez contacter votre police régionale le plus rapidement possible.

Si le crime est en cours maintenant, contactez le 112.

Sinon, contactez le 114 14 ou rendez vous dans le commissariat de police le plus proche.